



Mandelieu la Napoule, le 16 mars 2009

SAISON 2008-2009

**PROCES-VERBAL N°2
COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE**

**Lundi 16 Mars 2009 – 19h00
Siège de la LCAVB – MANDELIEU LA NAPOULE**



PRESENTS :

M.	Richard MAZEAU	Président CR Arbitrage
M.	Jean-Marie PECHEUX	Secrétaire
M.	Thierry DARAGON	Membre
M.	Philippe MARENC	Membre
M.	Jean Claude GABRIELE	Membre
M.	André Luc TOUSSAINT	Membre
M.	Yves NODAL	Membre

ORDRE DU JOUR

1. Organisation de la réunion annuelle des arbitres
2. Mise au point avec la CCA du comportement d'un arbitre fédéral envers nos marqueurs
3. Délégation à Philippe MARENC pour les nominations des marqueurs, juges de ligne
4. Divers



1. Cette année la réunion annuelle des arbitres sera très importante car il s'agira de commenter les nouvelles règles de jeu.
La date du 5 septembre 2009 a été retenue. A cette occasion la CRA va inviter les clubs à venir prendre connaissance de la nouvelle réglementation.
2. Une lettre a été rédigée par la commission et adressée à la CCA afin de demander à M. Râm Marius Le Prince de tenir des propos nuancés envers nos marqueurs qui officient sur les matches de la LNV et de revoir sa façon d'agir.
3. Le Président propose à Philippe MARENC la responsabilité des nominations des marqueurs, des juges de ligne pour les rencontres Internationales, les Coupes d'Europe et les championnats LNV.

La commission l'approuve à l'unanimité.

4. Les questions diverses permettent une mise au point sur des situations intervenues au cours de la saison.

La séance est levée à 21h30.



DESTINATAIRES :

Clubs de la Côte d'Azur
Comités Départementaux 06 et 83
Membres du Comité Directeur
Membres des Commissions Régionales
Conseiller Technique Sportif
Diffusion Interne

DOCUMENT EN INSTANCE D'APPROBATION

Date de rédaction : 04/06/2009
Date d'Adoption : 27/06/2009
Auteur : Richard MAZEAU